



Mon beau-père a volé le livret de famille du précédent mariage

Par **skymandb**, le **01/02/2008** à **14:19**

Bonjour, ma mère est décédée l'année dernière en Mars. Elle était remariée et possédait donc deux livrets de famille, un pour chaque mariage. Lors de la succession, mon beau-père a fourni les deux au notaire qui les lui a rendu. Aujourd'hui j'ai eu confirmation de mon beau-père que le livret de famille du précédent mariage de ma mère sur lequel je figure et sur lequel il n'apparaît aucunement est bien en sa possession. Cependant il veut utiliser ce livret de famille comme moyen de pression pour récupérer des affaires. Je sais qu'il est possible d'obtenir un duplicat du livret de famille mais je suis attaché à celui là pour des raisons sentimentales. Ma question est la suivante : est-il possible de porter plainte contre mon beau-père sur ce sujet, et si oui à quel titre? (tentative d'extorsion, vol de livret de famille?). J'aurai besoin d'un avis professionnel sur la question. Merci de vos réponses